

— LA PREMIÈRE LETTRE EDD

L'éducation au développement durable est désormais dans l'académie, en cohérence avec les textes nationaux, un fondamental de notre politique éducative.

Au-delà des labellisations E3D qui ont été passées d'une cinquantaine de structures en juin 2019 à plus de 240 en juin 2021, ce sont des ancrages disciplinaires et des actions concertées qui se développent partout sur notre territoire, avec de fructueuses collaborations en réseaux, intégrant notamment les initiatives du premier degré.

La politique académique de l'EDD est animée autour de quatre axes prioritaires présentés en comité de pilotage :

- Sensibiliser** toutes les structures et tous les territoires avec un effort particulier en matière d'inclusion ;
- Aider au **diagnostic** pour favoriser le pilotage en établissements ;
- Diversifier** l'approche EDD en investissant tous les Objectifs de développement durable de l'ONU ;
- Fédérer** autour de l'EDD en faisant converger les différents personnels et les partenaires de l'Ecole, dans une logique de labellisation de territoire, en conformité avec la [circulaire du 24 septembre 2020](#).

Le [site académique EDD](#) est déjà un puissant levier d'accompagnement et de valorisation de ces initiatives. Nous avons cependant souhaité le compléter par une lettre académique EDD qui viendra vous apporter des éléments nouveaux à deux ou trois reprises durant l'année scolaire.

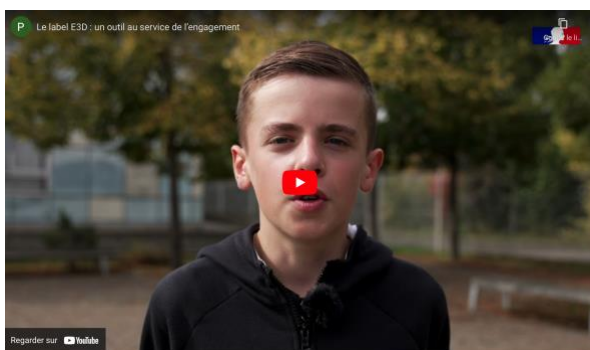
Vous trouverez ici les informations publiées dans la première lettre EDD. Nous formulons le vœu qu'elle puisse représenter un support efficace et stimulant pour la communauté éducative.

Marianne Wojcik

David Vodisek

Chefs de mission EDD

VIDÉO DE PROMOTION DE L'EDD DANS L'ACADÉMIE



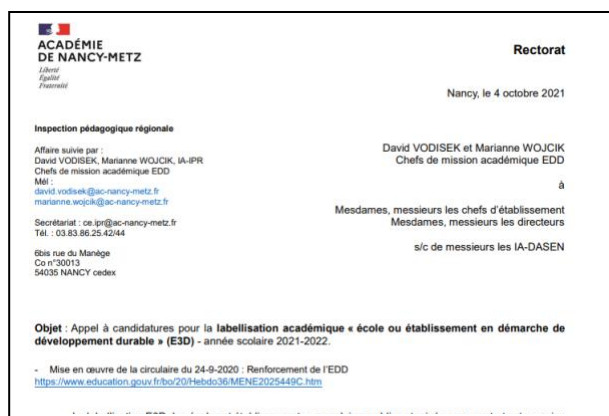
Une vidéo introduite par Monsieur le Recteur, permet de valoriser la démarche E3D dans l'académie. Vous y trouverez de nombreux témoignages d'acteurs différents. Cette vidéo peut vous éclairer dans votre projet d'accès à la labellisation ou de renouvellement de celle-ci.

2

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE DE LABELLISATION 2021-2022

Le site EDD vous permet de trouver toutes les informations relatives à l'envoi de dossier de labellisation pour l'année scolaire 2021-2022. La date limite d'envoi des dossiers est fixée au **9 avril 2022**.

<https://sites.ac-nancy-metz.fr/edd/labellisation2122/>



REMISE DES LABELS 2020 ET 2021



Le contexte sanitaire n'a pas permis de remettre les labels aux écoles, collèges et lycées depuis deux ans. Cette remise des labels prendra donc une forme nouvelle, avec un étalement sur l'ensemble de l'année 2021-2022 en cinq regroupements : un dans chaque département et deux pour la Moselle. Le calendrier et le lieu de ces cérémonies sera communiqué prochainement.

L'ACTUALITÉ NATIONALE DE L'EDD

Des CESC aux CESCE

La loi du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, dite Loi « Climat et résilience » renforce le cadre législatif de l'éducation au développement durable.

L'article 6 élargit à l'environnement et au développement durable les missions du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté de chaque établissement. Il ne s'agit pas seulement d'ajouter les problématiques environnementales au champ d'intervention du CESC. C'est l'ensemble du développement durable qui est ici considéré, avec ses enjeux à la fois environnementaux, sociaux et économiques. Le travail des CESCE pourra ainsi s'appuyer sur les objectifs de développement durable (ODD) adoptés par l'ONU dans le cadre de l'Agenda 2030, comme certains CESC le font déjà.

3

Accord cadre MENJS – MAA

[La feuille de route entre le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, et le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a été signée.](#) Elle contient un volet « EDD – transitions agroécologiques et pratiques culturelles ». Elle prévoit de renforcer les échanges entre Education nationale et enseignement agricole notamment entre éco-délégués et écoresponsables de l'enseignement agricole, et de structurer les ressources pédagogiques en matière d'éducation à l'alimentation, de circuits courts et de bien-être animal.

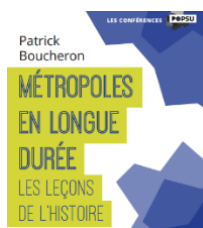
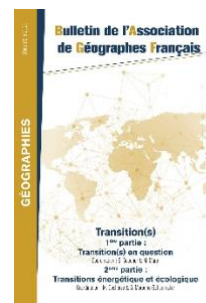
Le label E3D sera également rendu accessible aux établissements agricoles, et délivré par le ministère de l'Éducation nationale sur proposition des DRAAF.

PUBLICATIONS RÉCENTES

Les questions de développement durable et de transition font l'objet de nombreuses publications scientifiques. Elles réclament une mise à jour régulière. [Le service de veille de l'Agence nationale de la cohésion des territoires \(ANCT\)](#) propose tous les 15 jours une sélection d'analyses d'experts et de travaux de référence qui nourrissent le débat et éclairent les enjeux de la cohésion des territoires et donc du développement durable. Parmi les publications récentes, voici deux propositions particulièrement éclairantes.

4

- Le concept et le processus de **transition(s)** si souvent employés aujourd'hui font l'objet d'un éclairage épistémologique bienvenu dans le [Bulletin de l'Association de Géographes Français](#). En préambule, Stéphanie Beucher et Marion Mare proposent un cadrage épistémologique de la notion en sciences humaines et en géographie. <http://journals.openedition.org/bagf/7154> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/bagf.7154>



- Qu'est-ce que **les historiens** peuvent avoir à dire des dynamiques actuelles des métropoles ? [Patrick Boucheron tente de tirer les leçons de l'histoire](#) à l'occasion d'une conférence qui s'est tenue les 21 et 22 janvier 2021 intitulée « *Pour des métropoles résilientes. Métropoles en transitions cherchent trajectoires territoriales* ».

- Le think tank Terra Nova publie une analyse de deux enseignants de la London School of Economics and Political Science intitulée « [Le virus et la ville](#) ». Ils interrogent ainsi le pouvoir d'attraction des métropoles après deux années de crise sanitaire. Après 10 000 ans d'urbanisation continue, ils concluent sur la capacité d'adaptation des territoires urbains.



L'IMAGE À LA UNE

« La durabilité n'est pas que quelque chose qui s'apprend, c'est quelque chose à vivre ! », *Le Pacte vert pour l'Europe, Commission Européenne, 2020.*

5

Sustainability is not just something to learn, it's something to live!

